

## Appel à cotisation 2023

Cher Membre de l'Institut pour la Maîtrise des Risques,

Le succès du congrès  $\mu$ 23 qui s'est tenu en octobre dernier sur le site d'EDF Lab à Paris-Saclay, a montré que l'institut a pleinement retrouvé en 2022 son rythme d'activités, et je tiens à vous remercier personnellement pour votre contribution qui a rendu possible cet excellent résultat.

Toutes les organisations sont aujourd'hui confrontées à des changements majeurs dans leur environnement proche ou interne. Ces changements induisent des évolutions technologiques profondes, des chantiers essentiels de transformation, et souvent des besoins forts de simplification.

La bonne maîtrise des risques associés à ces changements conditionne l'atteinte des objectifs stratégiques. Dans ce contexte, l'IMdR offre un cadre exceptionnel à ses membres pour échanger et coopérer selon leurs besoins, permettant ainsi la mutualisation de leurs problématiques et des solutions d'expérimentation et d'innovation, dans le respect de leurs intérêts respectifs.

En 2023, l'Institut consolide son action pour renforcer sa capacité à rassembler les expertises et métiers qui concourent à cette maîtrise des risques, et pour anticiper les besoins de travail en commun, sur la base des connaissances scientifiques les plus récentes.

L'Institut a besoin de votre concours renouvelé pour atteindre ces objectifs. Aussi je vous suis par avance reconnaissant de bien vouloir contribuer au succès de la campagne d'adhésion 2023 à l'IMdR, que nous lançons aujourd'hui.

Vous en remerciant par avance, je vous adresse, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

*Jacques REPUSSARD*  
*Président de l'IMdR*

*Clément JUDEK*  
*Délégué général de l'IMdR*